

Villacoublay, le 23 juillet 2012

N° 1210 /IDF/FCD/IDF

**NOTE CONCERNANT  
L'ORGANISATION et le REGLEMENT**

**DU CHAMPIONNAT DE LA LIGUE ILE-DE-France  
de  
GOLF**

*de la FEDERATION des CLUBS de la DEFENSE*

**SAISON 2012/2013**

Pièce jointe : Formulaire d'engagement.

## **1 – ORGANISATION GENERALE**

Le championnat de Ligue Ile de France de la FCD, saison 2012/2013 sera disputé sur quatre tours en individuel et par équipe. Son organisation est à la charge du conseiller sportif régional Golf de la ligue IDF assisté du comité technique et des clubs recevant chacun un des quatre tours du championnat :

Il se déroulera aux dates suivantes :

- 20 septembre 2012
- 10 octobre 2012
- A définir fin octobre 2012
- 11 avril 2013.

Ce championnat de ligue est qualificatif pour l'accès aux championnats de France de la FCD. Une note nationale fédérale précisera les critères de sélection.

## **2 – ORGANISATION TECHNIQUE**

L'épreuve sera organisée conformément au règlement technique de la Fédération Française de Golf et au règlement spécifique défini ci-dessous.

### **21 – Organismes :**

Conseiller sportif régional IDF Golf FCD :

NOM Prénom : ANGER Thierry

Adresse : 4 rue de la martelle – 92130 – ISSY LES MOULINEAUX

Téléphone fixe : 01 46 62 98 68

Téléphone portable : 06 70 03 10 43

Courriel : [tianger@hotmail.com](mailto:tianger@hotmail.com)

Responsable technique de l'organisation :

Le responsable du club ayant pris en charge l'organisation d'un tour.

Responsable du traitement des résultats :

NOM Prénom : MARTIN Etienne

Courriel : [etienne.martin1@sfr.fr](mailto:etienne.martin1@sfr.fr)

### **22 – Programme :**

Le championnat se déroulera sur trois golfs différents aux dates suivantes :

- Tour N° 1 : 20 septembre 2012 : **Golf de Mont Griffon**  
Club support: **Cavalo golf**
- Tour N° 2 : 10 octobre 2012 : **Golf de Cély**  
Club support: **C.N.S.D**
- Tour N° 3 : fin octobre 2012 : **Golf du Prieuré**  
Club support : **CSLG Beynes**
- Tour N° 4 : 11 avril mai 2013 : **Golf de Villacoublay**  
Club support : **Golf de Villacoublay**

Les clubs seront informés au fur et à mesure de la confirmation ou non des lieux de compétition.

## 23 – Formule du championnat :

Il se déroulera en stableford brut et net.

Le joueur ayant réalisé le meilleur résultat en brut sera déclaré « Champion de Ligue IDF/FCD »

Les compétitions se dérouleront en semaine en évitant le lundi et le vendredi.

## 24 – Règlement spécifique :

### 241 – Le parcours :

Pour le championnat, les parcours devront avoir un slope égal ou supérieur à 130, ou présenter des difficultés techniques correspondant au niveau de la compétition.

### 242 – Conditions d'index :

L'épreuve est réservée aux joueurs dont l'index n'est pas supérieur à 20,4 pour les hommes et 35,4 pour les femmes. L'index pris en compte sera celui relevé sur ELKA la veille de chaque compétition.

Une seconde série sera mise en place pour les joueurs supérieur à 20.4.

S'il manque un ou plusieurs joueurs afin de constituer une équipe pour le championnat, l'index sera ramené à 20.4. et 35.4 pour les femmes.

### 243 – Constitution des séries :

Deux séries chez les Hommes de 0 à 20,4 et de 20,4 à 53.5

Deux séries chez les Femmes de 0 à 35,4 et 35,4 à 53.5

### 244 – Les départs :

Le départ en shot-gun n'est pas autorisé. Les départs à 3 joueurs sont à privilégier autant que faire se peut.

#### *2441 - Ordre des départs :*

Afin de placer les joueurs de même niveau dans des conditions de jeu identique, les départs seront donnés dans l'ordre croissant des index, des **dérogations** sont possibles à la diligence du conseiller sportif de la ligue. (Sauf plusieurs joueurs du même club dans un même départ)

#### *2442 – Marques de départ :*

Hommes :

Deux série = 1<sup>ère</sup> série départ des marques blanches 0 à 20.4

2<sup>ème</sup> série départ des marques jaunes de 20.5 à 53.5

Femmes :

Deux série = 1<sup>ère</sup> série départ des marques bleues 0 à 35.4

2<sup>ème</sup> série départ des marques rouges de 35.5 à 53.5

#### *2443 – Heures de départ*

Si le joueur arrive à son point de départ, prêt à jouer, moins de 5 mn après son heure de départ, en l'absence de circonstances qui justifient la non application de la pénalité de disqualification prévue dans la règle 33-7, la pénalité pour ne pas avoir respecté son heure de départ est la perte du premier trou en match-play ou deux coups en stroke-play.

La pénalité pour un retard au-delà de 5 mn est la disqualification.

#### 245 – Le jeu:

Les télémètres laser et autres instruments de mesure de distance sont autorisés.

#### 246– Constitution des équipes :

Nombre de joueurs : Trois par équipe.

La composition d'une équipe peut varier d'un tour à l'autre.

Pour pouvoir être sélectionné au sein de l'équipe représentative d'un club qualifié pour les Championnats de France, un joueur devra avoir participé à au moins un tour de Championnat de ligue.

#### 247 – Classement :

##### *2471 – Equipe :*

A chaque tour :

Le résultat de chaque équipe est obtenu par addition des trois scores en brut (classement en brut) addition des trois scores en net (classement en net), de chaque équipier.

Seule la meilleure équipe par club sera retenue.

Au général :

Par addition des scores de la meilleure équipe de chaque club sur chacun des deux tours du championnat.

Egalité :

En cas d'égalité à l'issue des quatre tours, le club possédant le meilleur score en brut sera déclaré vainqueur.

Si l'égalité subsiste, le meilleur score en brut du dernier tour fera la différence.

Si l'égalité subsiste encore, le gain sera donné à l'équipe du club du dernier tour dont la somme des index des trois joueurs sera la plus élevée.

##### *2472 – Individuel :*

Pour pouvoir être classés, les joueurs et joueuses devront avoir effectué au minimum 1 tour.

Les classements hommes et femmes seront effectués par addition des deux meilleurs tour.

Un classement brut et net : Brut hommes et net hommes ; brut femmes et net femmes.

Egalité :

En cas d'égalité, le meilleur retour brut du dernier tour sera pris en compte.

Si l'égalité subsiste, le meilleur résultat brut des 6 derniers trous du dernier tour fera la différence.

Si l'égalité subsiste encore, le gain sera attribué au meilleur résultat brut sur les trois derniers trous du dernier tour.

#### 248 – Validation des résultats :

Toutes les compétitions seront validées sur le logiciel de la FFG à l'exception de celles se déroulant partiellement ou intégralement sur les greens d'hiver qui ne compteront que pour notre classement de championnat.

#### 249 – Réclamation :

Une fois les cartes de score signées et rendues, il ne sera plus possible de déposer une réclamation.

### **3 – DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

#### **31 – Participation des clubs :**

Le championnat est ouvert à l'ensemble des clubs de la FCD de notre ligue.

L'existence ou la création d'une section golf au sein d'un CSA n'est pas obligatoire pour participer.

#### **32 – Participation des joueurs :**

Pour prendre part à la compétition, chaque joueur devra être en possession :

- de sa carte licence de la FCD du club qu'il représente et établie pour la saison en cours,
- de sa licence de la Fédération Française de Golf à jour,
- d'un certificat de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, de moins d'un an, si aucune précision n'est inscrite sur la licence.

#### **33 – Quota de participation :**

Chaque club peut présenter plusieurs équipes et /ou des individuels.

#### **34 – Engagements :**

##### 341 – Destinataires :

Les formulaires d'engagement (modèle joint) sont à faire parvenir pour chaque tour au (à) :

- Responsable du club organisateur,
- Ligue Ile de France FCD
- Conseiller sportif Golf IDF – Thierry ANGER  
Courriel : [tianger@hotmail.com](mailto:tianger@hotmail.com)

- Responsable du traitement des résultats – Etienne MARTIN  
Courriel : [etienne.martin1@sfr.fr](mailto:etienne.martin1@sfr.fr)

La transmission des formulaires s'effectuera par Internet.

#### 342 – Délai :

Les formulaires d'engagement doivent parvenir à leurs destinataires au moins **8 jours** avant celui prévu pour la compétition.

## **4 – DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

### **41 – Alimentation :**

A l'initiative de chaque joueur.

### **42 – Transport :**

Les véhicules privés ou de service stationneront sur les parkings des Golfs d'accueil.

## **5– DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **51 – Droits d'engagement :**

#### 511 – Golf :

Le montant des engagements sera négocié directement par le club organisateur auprès de son golf partenaire. Il conviendra de ne pas dépasser 35 euros. (GF + FG)  
Celui-ci doit intégrer au minimum le green fee et les frais de gestion ; de manière facultative un jeton pour un seau de balle et éventuellement une boisson.

Sont à prendre en compte dans les négociations les tarifs particuliers que le golf partenaire est en mesure de proposer au profit de :

- joueurs **salariés d'un golf** et ayant la qualité de « personnel golf » - Mention devant figurer sur la licence,
- joueurs d'une même « chaîne commerciale » que celle d'appartenance du golf partenaire selon le type de lien du joueur avec son propre club (abonné permanent unisite, national, privilège.....)

#### 512 – Coût total :

La participation de chaque joueur se sera d'un montant maximal de 50 euros.

### **52 – Règlement :**

Il s'effectuera le jour de la compétition par chèque soit :

- globalement par club,
- individuellement.

Les chèques seront libellés à l'ordre du golf ou du club organisateur.

## **6 – DISPOSITIONS POUR LA REMISE DES RECOMPENSES**

Les résultats et classements seront établis à l'issue du dernier tour par le responsable du traitement des résultats sous la responsabilité du Conseiller sportif régional golf de la ligue Ile-de-France FCD.

Ils seront diffusés à la fédération, aux clubs et aux compétiteurs après validation par le Conseiller sportif régional Golf IDF.

Un joueur ne pourra pas être récompensé à la fois en brut et en net :

- Le meilleur classement entre le brut et le net l'emporte.
- A niveau de classement identique en brut et en net, le brut l'emporte sur le net.

La remise des récompenses se déroulera le fin juin 2013 à l'issue du repas de clôture du dernier tour du challenge au Golf Régional de Saint-Quentin.

## **7 – QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Une note particulière fixera les modalités de qualification.

Dès les résultats du championnat de ligue connus, le comité technique Golf IDF se réunira pour établir la liste des clubs et le nombre d'équipes par clubs qui seront retenus pour participer aux championnats de France. Cette liste sera ensuite transmise au président de la ligue pour validation et expédiée au conseiller sportif Golf National.

## **8 – COMPTE RENDU**

A l'issue de la manifestation, le Conseiller sportif régional IDF golf, adressera au secrétariat sportif de la Ligue les résultats détaillés ainsi que le bilan financier accompagné des originaux des pièces justificatives.

Dans un deuxième temps, le compte-rendu sur le déroulement de la compétition ainsi qu'un éventuel reportage photo.

## **9 – SOUTIEN SANITAIRE**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la fédération de clubs de la défense (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Les moyens mis en œuvre dans le cadre de cette manifestation sportive sont les suivants :

Une équipe de premier secours, équipée d'un défibrillateur, apporte son concours au soutien de la manifestation.

Le centre de secours des Sapeurs-pompiers le plus proche (pour chaque tour) sera informé de la tenue de la manifestation

## **10 – DEVELOPPEMENT DURABLE**

La ligue Ile-de-France de la fédération des clubs de la défense milite pour que ses activités soient réalisées dans le respect des règles élémentaires du développement durable ; dan cette optique, les principes suivants seront mis en place :

- L'ensemble des documents relatifs à cette manifestation sera transmis par email.
- Les ustensiles nécessaires à la compétition seront systématiquement recherchés en matières recyclables

## **11 – DROIT A L'IMAGE PENDANT LA MANIFESTATION**

Chaque participant renonce à son droit à l'image et autorise toutes publications comportant sa photo qui pourrait être prise pendant la manifestation aux fins d'illustrer les activités de la ligue ou de la fédération.

Le Président de la Ligue IDF de la FCD,



Christophe GAUDIN

### **Destinataires :**

- M. le Conseiller technique national GOLF de la FCD
- Clubs FCD d'Ile-de-France
- M. Le Vice-président délégué aux sports
- M. le responsable de la Commission Sportive
- M. le Conseiller Sportif Régional IDF Golf
- Secrétariat sportif Ligue IDF(pour archives)